



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Maître d'ouvrage

**PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE**

**1 Rue de la Préfecture**

**BP 87031**

**87 031 LIMOGES Cedex**

## **PROJET D'AMÉNAGEMENT DE BUREAUX ACCUEIL DE LA DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ**

***Préfecture de la Haute-Vienne***



**CCTP**  
**TOUS CORPS D'ÉTAT**  
**TRANCHE FERME**

12/03/26

PHASE DCE

# Chapitre 1 - Indications Générales

## 1.1 Objet du marché

Le présent cahier a pour objet de définir les Clauses Techniques Particulières applicables aux travaux suivants :

- Réaménagement de bureaux dans la zone basse de l'Accueil de la Direction de la Citoyenneté de la Préfecture de la Haute-Vienne.

Le présent dossier et les travaux seront décomposés en 3 tranches :

- tranche ferme : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 1 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 2 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques

## 1.2 Consistance des travaux

La présente consultation a pour objet la réalisation de travaux Tous Corps d'État, pour la création et la modification de bureaux, comprenant les travaux de démolition, les ouvrages de plâtrerie, cloisons démontables, menuiseries et agencements, corps d'état techniques et travaux de finition.

Les soumissionnaires sont réputés avoir inclus dans leur offre (liste non-exhaustive) :

- Les visites de site pour parfaite connaissance des lieux et des conditions d'intervention.
- Les études de dessins d'exécution et de détails des ouvrages à soumettre au Maître d'Ouvrage pour information avant toute mise en fabrication,
- La fourniture des matériaux constituant les ouvrages,
- la fabrication en atelier, le transport à pied d'œuvre, le stockage, la pose, le réglage et l'ajustement des ouvrages prescrits au présent document,
- Les trous, percements et scellements nécessaires, la fourniture et la pose des chevilles, douilles auto-foreuses et autres systèmes de fixation,
- Les couches de protection sur les ouvrages métalliques, ouvrages bois, etc... recevant ou non des couches de finition type peinture
- La protection provisoire des ouvrages livrés finis sur le chantier,
- La mise à la terre des éléments métalliques faisant partie de ses ouvrages,
- La fourniture et pose des quincailleries y compris les huilages et graissages nécessaires,
- Le réglage et l'ajustement des ouvrages,
- Le contrôle du bon fonctionnement des ouvrages avant la réception,
- La fourniture des prototypes et maquettes dans les limites fixées au présent document,
- Les frais d'essais prescrits au présent document,
- L'enlèvement hors chantier de tous déchets ou gravois résultant des travaux de leur propre lot.

- Le nettoyage de ses ouvrages en fin de chantier pour mise en service et l'enlèvement aux décharges publiques des gravois et détritux provenant de l'exécution de ses travaux,
- La fourniture de fiches produits et les consignes de nettoyage.
- La remise des fiches techniques, modes de fonctionnement

Cette liste n'est pas exhaustive.

Le soumissionnaire étant soumis aux règles de l'art, il devra outre les ouvrages énumérés au devis descriptif, ou figuré sur les plans, tous les menus travaux de sa profession, ainsi que les fournitures nécessaires à leur parfait et complet achèvement.

Ce parfait achèvement entend exclure de la part de tout autre corps d'état, toute intervention destinée à parachever ou rendre exploitables ou utilisables les travaux et ouvrages du corps d'état présentement visé.

### 1.3 Conception des ouvrages

Liste des lots définis au présent CCTP :

- Lot 1 Démolition
- Lot 2 Plâtrerie
- Lot 3 Cloisons modulaires – faux plafonds
- Lot 4 Courant fort – Courant faible
- Lot 5 Chauffage – ventilation
- Lot 6 Peintures – Revêtements de sol souples
- Lot 7 Agencement - Mobilier

### 1.4 Études techniques

L'entreprise titulaire du présent lot fera son affaire des solutions de pose sur existant et d'adaptation des matériels et techniques vis-à-vis des supports rencontrés.

Elle intégrera dans son offre les méthodes de calcul et de conception nécessaires au parfait dimensionnement des ouvrages, en fonction des hauteurs et largeurs à franchir, des remplissages à mettre en œuvre et des performances à atteindre.

Dans tous les cas, durant les travaux, tout ajustement nécessaire ne devra modifier en aucun cas l'aspect du projet sans le consentement du Maître d'Ouvrage.

Lors de cette étude l'Entrepreneur devra procéder aux études, dessins d'exécution et de détail des ouvrages.

Il devra en outre déterminer :

- Les natures et sections des profils lui incombant à employer,
- Les natures et section des vitrages à installer,
- Les types de fixation à utiliser,
- Les types des matériaux pour tenue mécanique compatibles à chaque sorte d'ouvrage.

## 1.5 Prototypes

L'entreprise est tenue de présenter à l'approbation du Maître d'Ouvrage avant toute fabrication ou mise en œuvre, tous les prototypes, modèles, ou profils d'ouvrages de toutes natures jugés indispensables et procéder, s'il y a lieu, à toutes les modifications nécessaires demandées par les parties.

En outre, après arrêt du choix sur les fournitures et matériaux proposés par l'entreprise, il sera conservé, et ce pendant toute la durée du chantier, un échantillon témoin de toutes les fournitures retenues.

Après désignation de l'Entreprise adjudicataire, le Maître d'Ouvrage demandera à l'Entrepreneur une liste détaillée de tous les prototypes, modèles et profils d'ouvrage qu'il jugera indispensable et ce sans supplément de prix.

## 1.6 Planning de travaux

L'entreprise est tenue de valider le planning de travaux proposé, soit :

- Proposition 01 :

Tranche Ferme et tranches conditionnelles affermies dès validation de l'appel d'offres, démarrage des travaux début septembre 2026, réception des travaux fin décembre 2026.

|                                                         | SEPTEMBRE                                                          | OCTOBRE                                                                        | NOVEMBRE                                                     | DÉCEMBRE                                                                            |
|---------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>LOT 01 – Démolition</b>                              | Clôtures / cloison / install /<br>démolition                       |                                                                                |                                                              |                                                                                     |
| <b>LOT 02 – Plâtrerie</b>                               | Découpes / rebouchage /<br>créations                               |                                                                                |                                                              |                                                                                     |
| <b>LOT 03 – Cloisons<br/>modulaires - faux-plafonds</b> |                                                                    | cloisons modulaires et ossature faux<br>plafonds – renforts dalles acoustiques | Pose dalles acoustiques<br>plafond et dalles FP              |                                                                                     |
| <b>LOT 04 – Courants forts et<br/>faibles</b>           | mise en sécurité, dépose<br>passage réseaux dans<br>cloisons placo | passage réseaux dans cloison modulaires<br>et plenums                          | appareillages<br>cloisons                                    | Goulottes /<br>luminaires                                                           |
| <b>LOT 05 – Chauffage et<br/>ventilation</b>            | mise en sécurité, dépose                                           | Réseaux devant cloisons et<br>dans plenums                                     | Repose clim, repose<br>radiateurs                            |                                                                                     |
| <b>LOT 06 – Peintures –<br/>revêtements sol</b>         | Dépose de<br>sol souple                                            |                                                                                | Peintures, commencer par les plafonds,<br>prépa des plinthes | Reprises, Ragréage – pose<br>de sol                                                 |
| <b>LOT 07 – Agencement<br/>mobilier</b>                 | Dépose bancs à rénover,<br>stores                                  |                                                                                |                                                              | Nettoyage<br>pose décochoc<br>Pose plinthes, mobilier,<br>stores, renforts et bancs |

(voir annexe 01)

Proposition 02 :

Les travaux seront réalisés par les lots concernés selon le même déroulé, en tenant compte des temporalités suivantes:

Tranche 1 : de septembre à décembre 2026.

Tranche 2 : de janvier à mars 2027.

Tranche 3 : de janvier à mars 2028.

Le planning des travaux sera donc affiné ( notamment sur la durée d'intervention de chaque lot, et sur les éléments communs aux différentes tranches comme l'installation, les protections ou le nettoyage), lors de l'affermissement des tranches.



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Maître d'ouvrage

**PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE**

**1 Rue de la Préfecture**

**BP 87031**

**87 031 LIMOGES Cedex**

## **PROJET D'AMÉNAGEMENT DE BUREAUX ACCUEIL DE LA DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ**

***Préfecture de la Haute-Vienne***



### **CCTP**

## ***Lot 01 – DÉMOLITION***

### **TRANCHE FERME**

12/03/26

PHASE DCE

## Chapitre 2 - Démolition

### 2.1 Généralités

#### **Contrainte de phasage**

Les travaux concernés nécessitent le phasage à savoir :

- tranche ferme : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 1 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 2 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques

A cet égard, les chiffrages seront établis sur la décomposition proposée par les DPGF fournies qui reprendront cette ventilation des travaux.

Dans le présent descriptif, les localisations seront indiquées sans distinction de phases.

La partie Accueil du bâtiment (partie supérieure depuis sas d'entrée) sera maintenue en activité, avec accès du public aux heures d'ouverture. Il sera donc impossible aux entreprises d'accéder au chantier par cette voie là.

Le cas échéant, durant les heures de fermetures des services, la livraison de matériels et matériaux pourra être envisagée par le sas d'accès, et descente par les escaliers existants.

Un plan d'installation de chantier sera remis au dossier DCE, portant les cloisonnements temporaires, les cheminements intérieurs et les zones de travail extérieures.

### 2.2 Description des ouvrages

#### **2.2.1 Installations de chantier**

Le présent lot mettra en place, pour toute la durée du chantier et durant la présence de toutes les entreprises intervenantes, les installations de chantier suivantes :

- Clôtures de chantier sur voirie publique, de type HERAS mailles 100x355, compris portail d'accès. Pose sur plots béton ou plastique, solidarisation par colliers, afin de délimiter zone de stockage.
- Cloisonnement temporaire, comprenant ossatures rigides et pérennes, portant du sol au plafond. Fermeture par panneau OSB ou techniquement équivalent. Compris porte de passage à 1 vantail ,dans huisserie bois et verrouillable.
- Protections de sol de type feutrine auto-adhésive, à poser sur cheminement d'accès au chantier, durant toute la durée des travaux, compris maintien en état et remplacement.

L'accès au chantier se fera depuis le portillon Rue Lamazière, puis par porte en pignon du bâtiment, avec lecteur de badge pour ouverture de porte.

**Localisation :**

*Clôtures de chantier pour création d'aire de chantier, sur emprise de places de stationnement dans rue*

*Cloisons temporaires entre partie haute de l'accueil et partie basse durant la durée des travaux de la Tranche ferme*

*Cloison temporaire pour recoupement de l'espace Attente, entre zone travaux et zone en activité*

*Protection de sol dans circulations d'accès à la zone chantier (depuis porte en pignon)*

**2.2.2 Démolition de mobiliers d'agencement**

Démolition de placards menuisés, de rayonnages, de portes coulissantes, de banques d'accueil, de guichets ....

Dépose des fixations sur toutes parois, dépose des renforts, pieds et supports, équerres.

Dépose des installations électriques intégrées telles goulottes, passe-câble, interrupteurs, ....

**Localisation :**

*Dépose de l'ensemble des guichets d'accueil existants en rez-de-chaussée bas, pour création des bureaux 1,2 et 3, et guichet existant dans circulation 3*

*Démolition de meuble support de TV et luminaire mural en acier dans Espace attente*

*Démolition du meuble de rangement existant en fond du futur bureau 8*

*Dépose et stockage d'un banc d'assise existant dans espace attente*

**2.2.3 Dépose de plafonds modulaires et plaque de plâtre**

Dépose de faux plafonds et plafonds existants de toute nature.

Dépose des dalles et ossatures porteuses compris suspentes, dépose des installations techniques restantes en dalles, profils de rives, renforts,ect...

Démolition des plaques de plâtres sous ossatures, dépose des profils métalliques support, ensemble des renforts, etc....

Dépose des stores à rouleaux suspendus sous plafonds

NOTA : les coffres des rideaux métalliques existants dans plafond seront conservés pour être repeints)

**Localisation :**

*Dépose des plafonds modulaires existants dans l'Espace Attente suivant tranche ferme, dans futurs bureaux 1,2,3 et 8, dans futures circulations 1 et 2*

*Dépose de plafond plaque de plâtre dans future circulation 1 et 2, dans bureau 8 et Espace Attente*

## **2.2.4 Démolitions de portes intérieures**

Dépose sans réemploi de portes intérieures, comprenant vantaux et quincailleries diverses, huisserie, cadre dormant, baguettes et chambranles, toutes fixations.

Évacuation de l'ensemble des ouvrages déposés

### **Localisation :**

*Dépose de porte entre bureau 9 et circulation 2*

*Dépose de porte entre bureau 8 et circulation 1*

*Dépose de vantail de la porte recoupant la circulation 2*

## **2..2.5 Démolitions diverses.**

Dépose d'ouvrages de signalétique posés sur murs ou sous plafonds, dépose de coffrets pour télécommande, panneaux d'affichage, défibrillateurs, dépose d'ouvrages de décoration et d'habillage bois, dépose d'étagères, d'extincteurs. Conservation soignée pour repose et mise à distribution.

NOTA : les panneaux signalétiques présents en plafond et déposés seront conservés pour repose par le lot Cloisons modulaires – faux plafonds

### **Localisation :**

*Dépose et conservation d'éléments divers suivant liste portée à la DPGF, et mise à disposition du Maître d'ouvrage*



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Maître d'ouvrage**  
**PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE**  
1 Rue de la Préfecture  
BP 87031  
87 031 LIMOGES Cedex

## **PROJET D'AMÉNAGEMENT DE BUREAUX ACCUEIL DE LA DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ**

### ***Préfecture de la Haute-Vienne***



## **CCTP**

### ***Lot 02 – PLÂTRERIE***

### **TRANCHE FERME**

# Chapitre 3 - Plâtrerie

## 3.1 Généralités

### **Contrainte de phasage**

Les travaux concernés nécessitent le phasage à savoir :

- tranche ferme : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 1 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 2 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques

A cet égard, les chiffrages seront établis sur la décomposition proposée par les DPGF fournies qui reprendront cette ventilation des travaux.

Dans le présent descriptif, les localisations seront indiquées sans distinction de phases.

La partie Accueil du bâtiment (partie supérieure depuis sas d'entrée) sera maintenue en activité, avec accès du public aux heures d'ouverture. Il sera donc impossible aux entreprises d'accéder au chantier par cette voie là.

Le cas échéant, durant les heures de fermetures des services, la livraison de matériels et matériaux pourra être envisagée par le sas d'accès, et descente par les escaliers existants.

Un plan d'installation de chantier sera remis au dossier DCE, portant les cloisonnements temporaires, les cheminements intérieurs et les zones de travail extérieures.

## 3.2 Description des ouvrages

### **3.2.1 Percement dans cloison.**

Découpe soignée de cloison existante, de tout type, comprenant repérage des réseaux éventuels, traçage suivant demande de réservation, découpe des parements, des ossatures, compris reprises par renforts si nécessaire, reprise des arêtes, dressage.

#### **Localisation :**

*Découpe pour pose du châssis vitré prévu entre bureau 8 et circulation 1*

### **3.2.2 Rebouchage de blocs-portes.**

Suivant dépose de portes existantes par le lot Démolition, rebouchage dans cloison conservée par matériau adapté, de bonne épaisseur, raccordements périphériques permettant la mise en peinture.

**Localisation :**

*Rebouchage de porte entre bureau 9 et circulation 2*

*Rebouchage de porte entre bureau 8 et circulation 1*

**3.2.3 Cloisons plaques de plâtre.**

Cloisons de distribution à parements plaques de plâtre composées de :

- Une ossature constituée de profilés métalliques spécifiques en acier galvanisé d'épaisseur 6/10e, M48/50 ou M48/35 doubles, entraxe suivant hauteurs à franchir
- Un isolant laine minérale PAR de 45 mm
- Parement constitué de doubles plaques de plâtre de 13 mm de chaque coté vissées sur l'ossature ci-dessus .
- Traitement des joints (bandes et enduit) selon prescriptions et produits du fabricant
- Polyane de 150 microns remontée de 10 cm de part et d'autre

Classement feu : EI 60'

Euroclasse : A2-s1, d0

Isolation acoustique : Rw (C, Ctr) dB : 39 (-3;-6) dB(A)

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux prescriptions du DTU 25.41 et du fabricant et normes en vigueur.

NOTA: Ces cloisons seront réalisées du sol au plafond béton ou plaque de plâtre

**Localisation :**

*Recoupements et impostes des placards créés dans circulation 2*

**3.2.3 Habillage plaques de plâtre.**

Réalisation de contres-cloisons en plaque de plâtre composées de:

- Une ossature horizontale et verticale, montant simple d'entraxe 0.40 m
- Une plaque de plâtre de 18mm haute dureté (classement M1) vissée sur l'ossature
- Renforts ponctuels répartis sur hauteur de cloison pour résistance à la flexion
- Un isolant P.A.R de 45mm
- Un traitement des joints.

NOTA: Ces cloisons seront réalisées du sol jusqu'au-dessus des faux plafonds à créer

**Localisation :**

*Habillage du poteau existant entre bureaux 2 et 3 et Espace Attente*

*Habillage en périphérie du placard proche bureau 1*

*Doublage de parois en fond de bureau 8, suivant dépose de rangement*

**3.2.4 Reprises de plâtrerie**

Le présent lot devra diverses reprises sur cloisons ou doublages existants, tels bouchement de trous, de passages d'ancien réseaux, bouchement d'anciens supports ou d'anciennes fixations, piquage de parement fortement dégradé, appareils électriques déposés, etc....

**Localisation :**

*Diverses reprises sur supports plâtrerie suivant travaux de dépose ou dégradations d'existant*



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Maître d'ouvrage  
**PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE**  
1 Rue de la Préfecture  
BP 87031  
87 031 LIMOGES Cedex

## **PROJET D'AMÉNAGEMENT DE BUREAUX ACCUEIL DE LA DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ**

### ***Préfecture de la Haute-Vienne***



**CCTP**

### ***Lot 03 – CLOISONS MODULAIRES FAUX PLAFONDS TRANCHE FERME***

12/03/26

PHASE DCE

## Chapitre 4 - Cloisons modulaires et faux plafonds

### 4.1 Généralités

#### **Contrainte de phasage**

Les travaux concernés nécessitent le phasage à savoir :

- tranche ferme : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 1 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 2 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques

A cet égard, les chiffrages seront établis sur la décomposition proposée par les DPGF fournies qui reprendront cette ventilation des travaux.

Dans le présent descriptif, les localisations seront indiquées sans distinction de phases.

La partie Accueil du bâtiment (partie supérieure depuis sas d'entrée) sera maintenue en activité, avec accès du public aux heures d'ouverture. Il sera donc impossible aux entreprises d'accéder au chantier par cette voie là.

Le cas échéant, durant les heures de fermetures des services, la livraison de matériels et matériaux pourra être envisagée par le sas d'accès, et descente par les escaliers existants.

Un plan d'installation de chantier sera remis au dossier DCE, portant les cloisonnements temporaires, les cheminements intérieurs et les zones de travail extérieures.

### 4.2 Description des ouvrages

#### **4.2.1 Cloisons de type démontable**

Mise en œuvre de cloisons démontables, en profils aluminium, avec couvre-joints des Ets ABCD ou techniquement équivalent.

Profils aluminium laqués formant lisses et montants, support de remplissage par simple vitrage feuilleté. Epaisseur globale 77 mm.

Remplissage opaque en allège ou imposte, suivant le cas, par double parement en panneaux agglomérés stratifiés (coloris proche des montants)

Remplissage par simple vitrage clair trempé, épaisseur 5 mm,

Compris intégration des blocs-portes prévus au présent lot.

Pose entre sol et plafond modulaire, habillages divers pour parfait raccordement, ensemble des accessoires type intégration d'interrupteur, plinthes électriques. Affaiblissement acoustique des parois :  $R_w$  34 dB. Compris barrière acoustique en remontée dans plénum de plafond si nécessaire.

Ensemble des accessoires de raccordement, pièces pliées formant angles, poteaux d'angle.

Le chiffrage des entreprises comprendra 3 couleurs possibles de profils : blanc de la gamme basique et 2 couleurs dans le nuancier RAL du fournisseur.

NOTA: Ces cloisons seront réalisées du sol jusqu'au faux plafond crée à l'aplomb

**Localisation :**

*Cloisons vitrées en périphérie des bureaux 1,2 et 3 créés en tranche ferme*

**4.2.2 Barrière acoustique dans plénum**

En complément aux cloisons modulaires, pose par le présent lot barrière phonique verticale en recoupement de plénum, constituée de laine minérale haute densité. Panneaux laine de verre non combustible et autoportant, mis en œuvre au droit des rails de plafonds.

Compris parfait raccordement entre panneau et plancher supérieur.

**Localisation :**

*Panneaux acoustiques dans plénum, au droit des cloisons créées entre bureaux 1,2 et 3 et Espace attente*

**4.2.3 Blocs-portes battants**

Blocs-portes avec cadre en profil aluminium laqués RAL, forme carrée 75 mm d'épaisseur.

Paumelles réglables et réversibles en applique.

Porte bi-affleurante vitrée, remplissage simple vitrage clair trempé 10 mm.

Hauteur standard et vitrage toute hauteur.

$R_w$  = 29 dB

Serrure encastrée fermeture 1 point, cylindre hors organigramme.

Butée de porte à fixer au sol ou sur cloison contiguë.

**Localisation :**

*Portes battantes pour accès à l'ensemble des bureaux 1,2 et 3 créés*

**4.2.4 Châssis vitré fixe**

Dans réservation créée par lot Plâtrerie, mise en œuvre d'un châssis fixe vitré, en profils aluminium, avec couvre-joints.

Profils laqués RAL, formant lisses et montants, remplissage par simple vitrage feuilleté clair posé sous pareclose. Epaisseur globale suivant cloison support.

Pose dans cloison existante compris ouvrages d'habillage périphériques par chant plat, baguettes.

**Localisation :**

*Châssis vitré entre bureau 8 et circulation 2*

#### **4.2.5 Plafonds modulaires**

Faux-plafond en dalles 600x600 à base de laine de roche haute densité de type TONGA A des Ets Eurocoustic ou techniquement équivalent.

Pose sur ossature en T 24 mm, compris suspentes, profils porteurs, entretoise et toutes sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Dalles à bords droits

Protection de la face vue par voile décoratif blanc du fournisseur

Dos des dalles revêtues d'un voile de verre

Tenue au feu : Euroclasse A1

Coloris : Blanc

Réflexion lumineuse (LRV%) : 87 %

Epaisseur dalle : 20 mm

Absorption acoustique (Alpha W) : 1,00 classe A

Parfait raccordement sur cassettes de climatisation laissées en place.

Les découpes pour la mise en place des éclairages, des bouches VMC, des grilles de soufflage dans les dalles de faux-plafonds seront réalisées par chaque lot concerné.

Compris repose des panneaux signalétiques suspendus sous plafonds.

NOTA : l'entreprise reprendra au maximum les suspentes existantes, laissées en place lors de la démolition des plafonds existants

Les cloisons du présent lot se reprendront sous les ossatures des plafonds modulaires ou des plafonds plaques de plâtre conservés

**Localisation :**

*Faux-plafonds à réaliser dans l'ensemble des bureaux 1,2 et 3 (HSP 2,50 m)*

*Faux-plafonds à réaliser dans circulations 1 (HSP 3,07m) et 2 (HSP 2,80 m)*

*Faux-plafonds à réaliser dans Espace attente en remplacement de plafond existant (HSP 3,07 m)*

*Faux-plafonds pour bureaux 8 (HSP 3,07 m)*

#### **4.2.6 Jouées en retombée**

Réalisation de retombée en plaques de plâtre comprenant :

- Ossature adaptée de types rails et montants métalliques
- 1 plaques de plâtre standard de 13 mm.
- Traitement des joints suivant la technique et avec les produits du fabricant

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur

**Localisation :**

*Retombées à réaliser entre plafond d'altimétrie 2,50m et plafond altimétrie 3,07m ou 2,80m, à l'arrière des bureaux 1,2 et 3 entre circulations 1 et 2*



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Maître d'ouvrage

**PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE**

**1 Rue de la Préfecture**

**BP 87031**

**87 031 LIMOGES Cedex**

## **PROJET D'AMÉNAGEMENT DE BUREAUX ACCUEIL DE LA DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ**

***Préfecture de la Haute-Vienne***



### **CCTP**

## ***Lot 04 – ÉLECTRICITÉ***

### **TRANCHE FERME**

12/03/26

PHASE DCE

# Chapitre 5 - Électricité

## 5.1 Généralités

### **Contrainte de phasage**

Les travaux concernés nécessitent le phasage à savoir :

- tranche ferme : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 1 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 2 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques

A cet égard, les chiffrages seront établis sur la décomposition proposée par les DPGF fournies qui reprendront cette ventilation des travaux.

Dans le présent descriptif, les localisations seront indiquées sans distinction de phases.

La partie Accueil du bâtiment (partie supérieure depuis sas d'entrée) sera maintenue en activité, avec accès du public aux heures d'ouverture. Il sera donc impossible aux entreprises d'accéder au chantier par cette voie là.

Le cas échéant, durant les heures de fermetures des services, la livraison de matériels et matériaux pourra être envisagée par le sas d'accès, et descente par les escaliers existants.

Un plan d'installation de chantier sera remis au dossier DCE, portant les cloisonnements temporaires, les cheminements intérieurs et les zones de travail extérieures.

## 5.2 Description des ouvrages

### **5.2.1 Neutralisation d'installations électriques**

Pour démolitions d'ouvrages, neutralisation d'installations électriques depuis tableau permettant la mise en sécurité des équipements dans ouvrages démolis ou non conservés. Consignations et isolations des installations.

#### **Localisation :**

*Depuis tableaux électriques, neutralisation des réseaux d'alimentation des éclairages, des réseaux PC, des alimentations force compris dans ouvrages à démolir en Tranche ferme*  
*Neutralisation des réseaux informatiques, téléphoniques, incendie, VDI,...existants dans locaux réaménagés dans la tranche ferme*

### **5.2.2 Dépose des installations techniques**

Dépose d'installations électriques existantes, dans plafonds, telles luminaires LEDS, hublots d'éclairage, hauts-parleurs, détecteurs de fumée, caméras, horloges...

Dépose de boutons d'appel d'alarme, neutralisation et mise en attente.

Dépose des goulottes, gaines, tubes et câblages apparents.

Les appareils déposés seront mis en attente « en bout de câble » pour être reposés et adaptés si nécessaire aux nouveaux aménagements.

Pour les appareils déposés définitivement dans parois conservées, sécurisation du câblage et rebouchage du pot encastré pour reprise des parois au lot Peinture.

Pour les détecteurs incendie, ceux-ci seront neutralisés par le Maître d'ouvrage depuis la centrale, et durant toute la durée des travaux des zones concernées.

#### **Localisation :**

*Dépose et stockage pour ré-emploi des downlights et suspensions existants dans l'espace attente et du bureau 8*

*Dépose de l'ensemble des luminaires posés sous plafonds plaque de plâtre et dans faux-plafonds à démolir, non prévus en repose, compris dans la zone tranche ferme*

*Dépose des goulottes électriques non conservées sur guichets démolis et dans circulation 2*

*Dépose d'un poteau technique dans bureau 8*

*Dépose des installations SSI pour repose ultérieure, telles BAES, sirènes, détecteurs*

*Dépose pour repose des caméras de surveillances, des écrans TV, hauts parleurs*

*Dépose et repose des boutons d'alarme existants sous guichets d'accueil*

*Dépose des interrupteurs dans espace attente, dans circulation 1, pour rebouchage*

*Dépose des interrupteurs et prises existantes dans cloisons démolies ou conservées, pour remplacement*

## **5.3 Courant fort**

### **5.3.1 Installations de chantier**

Mise en place de coffrets de chantier de puissance adaptée, en nombre suffisant et pour la durée des travaux suivant tranches prévues. Reprise si nécessaire sur tableau électrique ou prise de courant conservée.

#### **Localisation :**

*Coffrets de chantier en nombre suffisant pour travaux de la tranche ferme*

### **5.3.2 Intervention sur tableaux électriques**

Pour nouvelles installations électriques, pose de disjoncteurs de puissance adaptée, télérupteurs, blocs Vigi,...dans armoires électriques existantes.

Le cas échéant, si nécessaire, pose de tableaux électriques neufs, conforme à la norme NF C 15-100, avec coffret à porte, rails DIN supports, disjoncteurs en nombre et puissances adaptés, peignes d'alimentation, passe-câbles,etc...

#### **Localisation :**

*Pose de disjoncteurs pour protection des nouvelles installations créées et pose de tableaux électriques complémentaires si nécessaire*

### **5.3.3 Cheminements**

Ensemble des goulottes, gaines ICT, conduits IRL, IRO ou chemins de câble nécessaires, en apparent ou encastrées.

Goulottes PVC section 110 x 40 mm, multichambres, fixées en pied de parois, compris couvercles, angles, dérivation.

Chemins de câble en mailles, fixés par suspentes, consoles.

#### **Localisation :**

*Ensemble des supports de câblerie pour distribution électrique suivant nouveaux aménagements*

### **5.3.4 Câblages et alimentations**

Fourniture et pose de câblage d'alimentation de type 3G à 5G ou fils H07VU, à poser sous conduits ou chemins de câble, fixation par colliers ou attaches, compris raccordement sur appareils, appareillages ou tableaux.

Boîtes de dérivation démontables avec couvercles, facilement accessibles.

Le présent lot prévoira dans son intervention toutes les installations nécessaires au maintien en services des locaux en fonction de l'avancement lié au phasage.

#### **Localisation :**

*Ensemble des câbleries nécessaires à l'alimentation des nouvelles installations C. Fort prévues au présent lot*

*Ensemble des câbleries nécessaires à l'alimentation des installations existantes maintenues en place dans l'emprise des nouveaux aménagements*

*Ensemble des alimentations nécessaires suivant demandes des autres corps d'état, tels stores intérieurs, cassettes climatisation,*

### **5.3.5 Appareillages d'éclairage encastré dans plafonds dalles**

Fournitures et pose d'appareillage d'éclairage de type pavés lumineux LED 600x600, 28,5 W, 3600lm, 4000K.

Tension d'entrée : 220-240 V

A poser dans ossatures de plafond modulaire, compris accessoires et suspensions.

Luminaire à variation d'intensité lumineuse.

Indice de protection IP20/44

A raccorder sur câblage et interrupteur neufs dus au présent lot

#### **Localisation :**

*Éclairages des bureaux 1, 2, 3 et 8, des circulations 1 et 2*

### **5.3.6 Appareillages d'éclairage en repose**

Suivant dépose et stockage des downlights et suspensions prévus au présent lot, repose de luminaires récupérés et raccordement sur câblage existant ou créé.

Compris découpe des dalles de plafonds pour encastrement, ensemble des accessoires d'accrochage.

Compris remplacement à neuf de toutes les ampoules existantes pour passage en ampoules LED.

**Localisation :**

*Repose des downlights et suspensions récupérés en plafond de l'espace attente, tranche ferme*

**5.3.7 Prises et interrupteurs**

Appareillages électriques pour courant fort à poser en encastré ou sur goulottes, compris boîtes d'encastrement dans cloisons, plaque de finition, accessoires de raccordement et de fixation.

Interrupteurs de type à bascule, calibre 10 A, disposés entre 90 cm et 130 cm du sol. Prises de courant avec broches et alvéoles de terre, équipées d'éclipses de protection.

**Localisation :**

*Ensemble des interrupteurs, prises de courants prévus dans locaux réaménagés en tranche ferme.*

*Pose d'interrupteurs et prises de courant en remplacement des existants conservés sur murs et cloisons*

## 5.4 Courant faible – SSI

**5.4.1 Intervention sur baies de brassage**

Pour nouvelles installations informatiques, l'entreprise prévoira le branchement si nécessaire de nouveaux câbles sur le panneau de brassage dans la baie de brassage dédiée.

Compris repérage des câbles livrés, pour informer le service informatique de l'établissement.

**Localisation :**

*Raccordement des nouveaux réseaux informatiques créés*

**5.4.2 Cheminements**

Ensemble des goulottes, gaines ICT, conduits IRL, IRO ou chemins de câble nécessaires, en apparent ou encastrées.

Goulottes PVC section 110 x 40 mm, multi-chambres, fixées en pied de parois, compris couvercles, angles, dérivations.

Cheminements de câble en mailles, fixés par suspentes, consoles.

**Localisation :**

*Ensemble des supports de câblerie pour distribution des réseaux informatiques créés ou repris suivant nouveaux aménagements*

**5.4.3 Câblages et alimentations**

Fourniture et pose de câblage multimédia 2x(4x2) 100 ohms 0 halogène F/UTP cat. 7A, à poser sous conduits ou chemins de câble, fixation par colliers ou attaches, compris raccordement sur appareils, appareillages ou tableaux.

Le présent lot prévoira dans son intervention toutes les installations nécessaires au maintien en services des locaux en fonction de l'avancement lié au phasage.

**Localisation :**

*Ensemble des câbleries multimédia nécessaires à l'alimentation des nouvelles installations C. Faibles prévues au présent lot*

*Ensemble des câbleries nécessaires la reprise des installations informatiques ou téléphoniques maintenues en place dans le cadre des nouveaux aménagements*

**5.4.4 Appareillage type RJ45**

Fourniture et pose de prises RJ45 9 points 45x45 en saillie ou dans goulottes, cat. 7A. Compris raccordement sur câbles multimédia dû par le présent lot.

Ensemble des accessoires de finition type plastron, enjoliveurs,...

**Localisation :**

*Ensemble des prises RJ 45 nécessaires à l'alimentation des nouvelles installations C. Faibles prévues au présent lot*

*Reconnection des RJ 45 existantes maintenues dans nouveaux aménagement*

*RJ 45 nécessaires pour TV mises en place pour diffusion de liste de rendez-vous*

**5.4.5 Boutons d'alerte**

Dépose temporaire et repose de boutons d'alerte existants, comprenant dépose depuis le support, déconnexion électrique, repose des boîtiers sur nouveaux mobiliers d'agencement ou pose murale, et reconnexion des câbleries conservées.

**Localisation :**

*Déplacement des boîtiers d'alarme existant sous les guichets d'accueil actuels, vers nouveaux guichets créés*

**5.4.6 Reprise générale**

Suivant déposes exécutées par le présent lot, remise en place de différents équipements électriques, informatiques, VDI, ...tels caméra, hauts-parleurs, BAES, sirènes, détecteurs, ....

**Localisation :**

*Reprise de l'ensemble des appareillages courants forts et courants faibles non modifiés sur nouveaux plafonds, nouvelles cloisons ou ouvrages conservés*



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Maître d'ouvrage

**PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE**

**1 Rue de la Préfecture**

**BP 87031**

**87 031 LIMOGES Cedex**

## **PROJET D'AMÉNAGEMENT DE BUREAUX ACCUEIL DE LA DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ**

***Préfecture de la Haute-Vienne***



**CCTP**

**Lot 05 –CHAUFFAGE - VENTILATION**

**TRANCHE FERME**

12/03/26

PHASE DCE

# Chapitre 6 – Chauffage et ventilation

## 6.1 Généralités

### **Contrainte de phasage**

Les travaux concernés nécessitent le phasage à savoir :

- tranche ferme : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 1 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 2 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques

A cet égard, les chiffrages seront établis sur la décomposition proposée par les DPGF fournies qui reprendront cette ventilation des travaux.

Dans le présent descriptif, les localisations seront indiquées sans distinction de phases.

La partie Accueil du bâtiment (partie supérieure depuis sas d'entrée) sera maintenue en activité, avec accès du public aux heures d'ouverture. Il sera donc impossible aux entreprises d'accéder au chantier par cette voie là.

Le cas échéant, durant les heures de fermetures des services, la livraison de matériels et matériaux pourra être envisagée par le sas d'accès, et descente par les escaliers existants.

Un plan d'installation de chantier sera remis au dossier DCE, portant les cloisonnements temporaires, les cheminements intérieurs et les zones de travail extérieures.

## 6.2 Description des ouvrages

### **6.2.1 Dépose des installations techniques**

Dépose d'installations de chauffage et de ventilations existants, tels que radiateurs, grilles de soufflage et de reprise en plafonds, canalisations d'eau de chauffage.

Neutralisation des réseaux, pose de robinets de raccordement si nécessaire.

Dépose soignée permettant la reprise pour nouvelles installations.

Vidange préalable et remise en eau en fin de travaux.

#### **Localisation :**

*Dépose des bouches de ventilation existantes dans l'ensemble des plafonds démolis de la tranche ferme (soufflages et reprises)*

*Dépose des radiateurs existants dans futurs circulation 1 et bureau 8 (pour mise en peinture des murs)*

### **6.2.2 Réseau de chauffage**

Le réseau de chauffage sera créé en tubes d'acier de diamètre adapté, traités au présent lot par une peinture antirouille en 2 couches.

L'ensemble des tuyaux sera formé et assemblé par soudures ou raccords fonte.

Les tuyauteries seront apparentes, posées sur support permettant le guidage, la libre dilatation.

Compris calorifugeage si nécessaire pour passage dans volumes non chauffés.

#### **Localisation :**

*Ensemble des canalisations de chauffage nécessaire à l'alimentation des radiateurs créés ou modifiés*

### **6.2.3 Pose de radiateurs**

Fourniture et pose de radiateurs à eau chaude version horizontale ou verticale suivant le cas, dimensionnés suivant nécessités, des Ets FINIMETAL ou techniquement équivalent.

Corps de chauffe en acier laqué par peinture époxy blanche, 4 raccords, étriers de fixation pour pose murale, accessoires tels robinet thermostatique, robinet de dérivation, etc...

#### **Localisation :**

*Pose de nouveaux radiateurs dans bureaux 2 et 3 créés*

### **6.2.4 Réseau de ventilation**

Suivant nouveaux aménagements, reprise des gaines d'extraction conservées, modification et extension du réseau pour pose des nouvelles bouches de reprise, raccordement global sur réseau principal. Gains spiralés galvanisés, de diamètre adapté, coudes, réducteurs, T de dérivation.

Pose de bouches VMC réglable D 125 mm, en PVC blanc, à poser dans dalles de plafond compris découpe et raccordement dus par le présent lot.

#### **Localisation :**

*Réseau pour bouches d'extraction nécessaires dans bureaux 1, 2, 3*

### **6.2.5 Déplacement d'unité de climatisation**

Suivant nouveaux aménagements, dépose temporaire d'une cassette intérieure et repose sur cloison existante.

Reprise des réseaux de condensats par prolongement pour raccordement sur EU existant.

Liaisons frigorifiques cheminant sur support type chemine de câble, compris soudures, isolation calorifuge.

Groupe intérieur à raccorder électriquement par le présent lot sur alimentation due au lot Électricité.

**Localisation :**

*Déplacement de l'unité intérieure de climatisation du bureau 9 vers circulation 1*

**6.2.6 Repose générale**

Suivant déposes exécutées par le présent lot, remise en place de différents équipements de ventilation ou traitement d'air tels grilles de soufflage, bouches VMC, radiateurs suivant mise en peinture des parois,....

**Localisation :**

*Repose de bouche dans bureau 8 suivant création plafond neuf*

*Repositionnement de grilles et bouches de ventilation dans zone Espace Attente suivant création plafond neuf*

*Repose de radiateurs, compris remise en eau des installations*



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Maître d'ouvrage

**PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE**

**1 Rue de la Préfecture**

**BP 87031**

**87 031 LIMOGES Cedex**

## **PROJET D'AMÉNAGEMENT DE BUREAUX ACCUEIL DE LA DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ**

***Préfecture de la Haute-Vienne***



**CCTP**

***Lot 06 – PEINTURE – SOLS SOUPLES  
TRANCHE FERME***

# Chapitre 7 – Peinture et sols souples

## 7.1 Généralités

### **Contrainte de phasage**

Les travaux concernés nécessitent le phasage à savoir :

- tranche ferme : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 1 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 2 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques

A cet égard, les chiffrages seront établis sur la décomposition proposée par les DPGF fournies qui reprendront cette ventilation des travaux.

Dans le présent descriptif, les localisations seront indiquées sans distinction de phases.

La partie Accueil du bâtiment (partie supérieure depuis sas d'entrée) sera maintenue en activité, avec accès du public aux heures d'ouverture. Il sera donc impossible aux entreprises d'accéder au chantier par cette voie là.

Le cas échéant, durant les heures de fermetures des services, la livraison de matériels et matériaux pourra être envisagée par le sas d'accès, et descente par les escaliers existants.

Un plan d'installation de chantier sera remis au dossier DCE, portant les cloisonnements temporaires, les cheminements intérieurs et les zones de travail extérieures.

## 7.2 Description des ouvrages

### **7.2.1 Dépose de revêtements de sol souples**

Dépose sans conservation de sols souples et accessoires tels profils, nez de marches bandes podotactiles, grattage des résidus de colle.

Arrachage des éventuelles fixations restantes au sol, suivant dépose des mobiliers et agencement.

Ponçage complément si nécessaire pour élimination des ressauts de faibles importances.

#### **Localisation :**

*Dépose des sols souples dans l'ensemble des locaux réaménagés en tranche ferme, hors sol caoutchouc de l'Espace Attente*

*Dépose des nez de marches existants dans escalier entre accueil haut et Espace Attente*

### **7.2.2 Rebouchage de saignées en sol**

Suivant démolition de cloisons, reprise par le présent lot d'ancrages en sol pour mise à fleur. Bouchage au mortier de ciment parfaitement lissé pour recevoir un revêtement de sol souple.

#### **Localisation :**

*Bouchage des saignées sous cloison vitrée démolie, ancrages divers*

### **7.2.3 Préparation de support sous revêtement de sol**

Élimination des supports mal adhérents, nettoyage soigné, application d'un primaire d'accrochage, mise en œuvre d'un ragréage autolissant base ciment, appliqué après malaxage avec râteau d'étalement et rouleau débulleur.

NOTA : la présente tranche comprend différents supports conservés en sol de type carrelage et sol caoutchouc. L'entreprise prévoira les primaires nécessaires à la parfaite accroche et planéité des ragréages

#### **Localisation :**

*Ragréage sous l'ensemble des sols souples prévus au présent lot en tranche ferme*

### **7.2.4 Revêtements de sol souples**

Sur ragréage dû par le présent lot, mise en œuvre d'un sol souple en lés PVC sur mousse constitués d'une couche PVC calandree stabilisée type SARLON TRAFIC 15 dB des Ets FORBO ou techniquement équivalent

Protection de surface de type Xterm PUR facilitant l'entretien et évitant toute métallisation

Traitement fongistatique et bactériostatique type Santized du fabricant

Mode de pose : suivant prescriptions des fabricants

Teintes : au choix du maître d'oeuvre dans la gamme du fabricant

Réaction au feu : M3.

• Classement UPEC : U4 P3 E2/3 C2 ou U3 P3 E2/3 C2 suivant destinations et classification des locaux

Largeur des lés : 2,00 ml

Épaisseur : 2.65 mm

L'entreprise prévoira dans son prix la possibilité de choisir par l'architecte 5 coloris différents dans la gamme ci-dessus

#### **Localisation :**

*Revêtement de sol souple dans Espace Attente (suivant phasage), bureaux 1, 2 et 3, circulation 1 et 2, bureau 8*

### **7.2.5 Revêtement spécial marche**

Mise en œuvre d'un revêtement spécial marche des Ets FORBO type SARLON marche complète ou techniquement équivalent.

Coloris : Au choix de l'architecte parmi la gamme du fabricant

Classement UPEC : U4P3E2C2

Efficacité acoustique: 17 dB

Epaisseur totale : 3.35 mm

Couche d'usure : 0,80

Poids total : 3100 g/m<sup>2</sup>

Résistance thermique : 0.05 m<sup>2</sup>.K/W

Joints soudés à chaud par cordon d'apport en pose bord à bord

L'entreprise titulaire du lot devra l'ensemble des prestation ci après :

- mise en place d'un revêtement de sol podotactile permettant l'éveil de la vigilance à une distance de 0.50 m de la marche haute des escaliers

- création d'un contraste visuel pour les contremarches de la première et dernière marche

- mise en place de nez de marches contrastés visuellement par rapport au reste de l'escalier, antidérapants et sans débord excessif

Compris pose gironnée dans escaliers balancés

**Localisation :**

*Traitement des marches des escaliers entre accueil et espace attente*

**7.2.6 Préparation de supports à peindre**

Sur parois existantes avec enduit organique, peinture goutellettes ou parois après dépose, réalisation d'un enduit de lissage adapté, compris primaire d'accrochage si nécessaire, ratissage général et lissage de l'ensemble.

Reprise générale des surfaces pour bouchements légers de trous, percements, fixations déposées, ...

Ponçage de l'ensemble avant mise en peinture.

**Localisation :**

*Enduit sur cloisons suivant démolition placard dans bureau 8*

*Enduit sur muret au centre des assises bois existantes au centre de la zone Attente*

*Forfait 20 m<sup>2</sup> pour ratissage générale de surface verticale, suivant dégradations constatées*

*Bouchement général des dégradations de surface sur parois à peindre*

**7.2.7 Peinture sur murs**

Sur supports neufs et existants, travaux préparatoires adaptés, rebouchage des défauts importants, impression des supports et application de 2 couches de peinture satinée. Coloris au choix.

Peinture satinée en phase aqueuse, aspect pommelé.

**Localisation :**

*Mise en peinture de l'ensemble des parois des locaux créés ou réhabilités prévus dans tranche ferme*

*Mise en peinture des retombées de*

**7.2.8 Revêtements sur boiseries**

Sur supports neufs et existants, travaux préparatoires adaptés, ponçage, égrénage, impression des supports et application de 2 couches de peinture satinée. Coloris au choix.

Peinture laque en phase aqueuse, aspect tendu.

**Localisation :**

*Mise en peinture de l'ensemble des plinthes bois existantes et créées suivant plans du dossier*

*Mise en peinture des vantaux de blocs-portes existants, suivant plans du dossier*

*Mise en peinture des chambranles des portes de placards*

**7.2.9 Peinture sur acier**

Sur supports neufs et existants, travaux préparatoires adaptés, ponçage, égrénage, impression des supports et application de 2 couches de peinture laque tendue coloris au choix.

Peinture laque aux résines alkydes, aspect tendu.

**Localisation :**

*Mise en peinture de l'ensemble des canalisations de chauffage, créées et existantes, restant vues dans les locaux réaménagés*

*Mise en peinture des huisseries métalliques des blocs-portes existants*

*Mise en peinture des coulisses et sous-face de coffre de rideaux métalliques existants sur fenêtres côté rue Lamazière*

**7.2.10 Vitrification bois**

Travaux préparatoires selon l'état du support comprenant :

- Dépose des bancs pour traitement de toutes faces
- Ponçage à blanc de l'ensemble
- Dépoussiérage soigné à l'éponge humide
- Application d'un vernis bois de type Environnement des Ets BLANCHON ou techniquement équivalent

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Coloris : incolore mat

**Localisation :**

*Vernis à appliquer sur bancs conservés dans zone Espace Attente et sur renforts bois sous assises dus par le lot Agencement Mobilier*

*Vernis sur banc déposé par lot Démolition et mis à disposition*

**7.2.11 Nettoyage final**

En fin d'intervention de tous les corps d'état, le présent lot devra l'aspiration des sols de tous les locaux livrés, le serpillage de tous les sols concernés, le dépoussiérage des cloisons neuves, nettoyage des vitrages dans cloisons, dépoussiérage des radiateurs, canalisations, mobiliers, tablettes sur allèges, ...dans locaux livrés

**Localisation :**

*Nettoyage des locaux livrés en tranche ferme*



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Maître d'ouvrage

**PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE**

**1 Rue de la Préfecture**

**BP 87031**

**87 031 LIMOGES Cedex**

## **PROJET D'AMÉNAGEMENT DE BUREAUX ACCUEIL DE LA DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ**

***Préfecture de la Haute-Vienne***



**CCTP**

***Lot 07 – AGENCEMENT - MOBILIER  
TRANCHE FERME***

12/03/26

PHASE DCE

# Chapitre 8 - Agencement et mobilier

## 8.1 Généralités

### **Contrainte de phasage**

Les travaux concernés nécessitent le phasage à savoir :

- tranche ferme : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 1 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 2 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques

A cet égard, les chiffrages seront établis sur la décomposition proposée par les DPGF fournies qui reprendront cette ventilation des travaux.

Dans le présent descriptif, les localisations seront indiquées sans distinction de phases.

La partie Accueil du bâtiment (partie supérieure depuis sas d'entrée) sera maintenue en activité, avec accès du public aux heures d'ouverture. Il sera donc impossible aux entreprises d'accéder au chantier par cette voie là.

Le cas échéant, durant les heures de fermetures des services, la livraison de matériels et matériaux pourra être envisagée par le sas d'accès, et descente par les escaliers existants.

Un plan d'installation de chantier sera remis au dossier DCE, portant les cloisonnements temporaires, les cheminements intérieurs et les zones de travail extérieures.

## 8.2 Description des ouvrages

### **8.2.1 Plinthes bois**

Fourniture et pose de plinthes bois à peindre, en sapin ou MDF, hauteur 100 mm ou adaptée aux plinthes existantes. Fixation par cordons de colle et clous. Découpe à mesures, traitement des angles saillants ou entrants.

#### **Localisation :**

*Plinthes bois sur cloisons et doublages plaques de plâtre créés*

*Plinthes bois en pied des condamnations de portes réalisées, aux 2 faces*

*Plinthes bois en pied de cloisons au fond du bureau 8, suivant dépose de mobilier*

### **8.2.2 Protections murales**

Fourniture et pose de protections murales constituées de panneaux PVC rigides de type DECOCHOC des Ets SPM ou techniquement équivalent, épaisseur 2 mm.  
Pose sur cloisons par encollage du support par colle acrylique.  
Découpe à mesures et traitement des joints par mastic silicone.  
Hauteur des protections : 130 cm au dessus des plinthes

**Localisation :**

*Panneaux de protection à poser dans 2 bureaux PAN existants en zone accueil*  
*Panneaux de protection à poser sur cloison à l'arrière de la banque de la zone accueil*  
*Panneaux de protection sur muret de l'assise centrale de l'Espace Attente*

**8.2.3 Bureaux d'accueil**

Fourniture et mis en place de bureaux d'accueil, à réaliser avec les matériaux suivants :

- Structure porteuse, recoupements, cloisonnement intermédiaires, en panneaux de particules ou panneaux MDF revêtus de parements décrits ci-dessous
  - Structure complémentaire par section de bois massif rabotée si nécessaire
  - Remplissage par feuille de verre trempé, découpé à mesures, pris par feuillures et pare-close, compris sérigraphie suivant plans de mobilier
  - Plateaux en stratifiés POLYFORM, des Ets POLYREY , classe E1 et qualité M2 compris découpe pour formes courbes, traitement des chants, brisure des arêtes, des angles, percement et réservation, passe-câbles avec couvercle pivotant
- Gamme stratifiée : Matériel Plus et Wood INTEGRAL des Ets POLYREY ou équivalent  
Compris tous percements pour passage de câbles, encastrement de matériels  
L'ensemble sera posé sur patins réglables, répartis uniformément pour reprise des charges

**Localisation :**

*Ensemble des bureaux d'accueil pour bureaux 1,2 et 3*

**8.2.4 Renforts de bancs existants**

Modification d'assises existantes comprenant :

- dépose des pieds métalliques droits fixés sous plaque lamellé-collé
- réalisation de pieds-droits en bois massif formant support de bancs
- fixation des éléments créés au sol et contre parois verticale par fixations invisibles

**Localisation :**

*Modification des appuis des bancs lamellé-collé existants dans Espace attente (hors banc déposé)*

**8.2.5 Stores à rouleau**

Pose de stores de protection solaire de type VERTIGO des Ets REFLEX SOL ou techniquement équivalent  
Toile 555 de la gamme du fournisseur, qualité M1  
Enroulement des stores dans coffre thermolaqué du fournisseur.

Manœuvre manuelle par chaînette plastique

Coloris gris clair....

Barre de charge avec joint bas d'étanchéité

Pose sur équerres fixées sur vantail

Toutes sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur

**Localisation :**

*Pose de stores pour baies extérieures du bureau 8 et circulation 1*